



Rapport Annuel 2024

VBC Etoile-Genève

Fondé en 1970

Table des Matières :

Page 3	Convocation pour l'assemblée générale 2024
Page 4	Procès-verbal de l'assemblée générale 2024
Page 12	Comptes de l'exercice 2024-2025
Page 14	Rapport des vérificateurs des comptes 2024
Page 15	Budget 2024-2025
Page 17	Composition du comité 2024-2025
Page 18	Encadrants du club 2024-2025
Page 19	Planification des entraînements 2024-2025
Page 20	Statistiques de la saison 2023-2024
Page 22	Partenaires de la saison 2023-2024





VBC Etoile-Genève Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2024

Genève, le 2 juillet 2024

Madame, Monsieur, chers membres,

Conformément à l'article III A 4 de nos statuts, nous vous convions en Assemblée Générale Ordinaire du club le

Samedi 24 août 2024 à 13 heures

à la buvette de la salle Henry-Dunant, avenue Edmond-Vaucher 20, 1203 Genève, selon l'ordre du jour suivant :

1. Accueil et appel des membres
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 août 2023
3. Rapports d'activité du président et des membres du comité
4. Présentation des comptes et rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes
5. Approbation des rapports et des comptes
6. Présentation de la saison prochaine
7. Elections du président, des membres du comité et des vérificateurs des comptes
8. Approbation du budget et des cotisations pour la saison 2024-2025
9. Modifications des statuts
10. Propositions individuelles
11. Informations diverses et fin de l'assemblée

L'assemblée générale est un moment important de la vie d'un club et nous espérons vous y rencontrer nombreux et nombreuses. Si vous ne pouvez y participer ou si vous souhaitez démissionner, nous vous prions de bien vouloir nous en informer par e-mail à l'adresse info@vbcgeneve.ch au plus tard jusqu'à la veille de l'assemblée, soit le 23 août 2024.

D'éventuelles propositions individuelles pour le point 10 de l'ordre du jour doivent être transmises *par écrit* au plus tard le 14 août 2024 (art III A 5), à l'adresse info@vbcgeneve.ch.

Nos membres mineurs sont cordialement bienvenus à assister à l'assemblée générale pour comprendre le fonctionnement de leur club. Toutefois, seul leur représentant légal dispose du droit de vote.

Les documents relatifs à l'assemblée seront disponibles sur notre site internet dès le 1^{er} août 2024 : <https://vbcgeneve.ch>

Dans l'attente de vous retrouver à cette occasion, nous vous adressons nos meilleures salutations et nous vous souhaitons d'ores et déjà un magnifique été !

Pour le VBC Etoile-Genève :

Thierry Lugeon, président

Molleyball Club Etoile-Genève – fondé en 1970

www.vbcgeneve.ch – info@vbcgeneve.ch – 079.213.46.04

IBAN : CH21 0900 0000 1760 4991 8 - Swift/BIC : POFICHBEXXX - IDE : CHE-223.162.519

Adresse postale : Thierry Lugeon, président, avenue de Feuillasse 5, 1217 Meyrin



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 août 2024

Lieu : Buvette de la salle Omnisport de l'ECG Henry-Dunant, 1203 Genève

Heure : 13h

Sont présents :

Basset Jérôme, Correia dos Santos Clara, El Bahri Fahed, Galletto Nora, Gillet Khollyne, Hoummad Jdid Kamal, Hoummad Jdid Nora, Jost Roland, Keller Amandine, Lugeon Thierry, Morgan Hoummad Jdid Sonia, Moret Valentin, Murer Coline, Plesu Ioana Anastasia, Pita Sénéchal Mila, Reymond Jean-Daniel, Riedweg Bernard, Savary Apolline, Sticher Alexandre, Walter Nicolas, Young Andrew

Droit de vote : 21 personnes – 19 voix

1. Accueil des membres

Le président Thierry Lugeon accueille les participants à l'heure et les informe que l'assemblée a bien été convoquée dans le délai prévu par les statuts à l'article 13 et que par conséquent, elle délibérera valablement.

Pour le cas où cela sera nécessaire, le président désigne deux scrutateurs, à savoir Jean-Daniel Reymond et Andrew Young.

Comme aucune remarque au sujet de l'ordre du jour n'est annoncée, le président passe au point 2.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 août 2023

Le document était à disposition sur le site internet du club dans les délais. Aucune question n'est posée et la lecture n'en étant pas demandée, le président passe au vote. Le rapport est adopté à l'unanimité moins une abstention.

3. Rapports d'activité du président et des membres du comité

Le président commence avec son propre rapport. Au cours de la saison qui vient de s'écouler, Etoile-Genève a pu poursuivre son développement, en particulier auprès des jeunes.

Il a fallu composer avec une équipe de moins (L2 masculine) faute d'effectifs suffisants. Il faut aussi relever les résultats de la saison :

Equipes masculines :

Relax HD : 4^e
M13 : 3^e sur 9
M16 : 6^e sur 8
M18 : 7^e sur 8
M20 : 7^e sur 8

Equipes féminines :

3^e LR : 4^e
M13 : 7^e sur 19
M15 : 7^e sur 17
M17 : 5^e sur 16
M19 : 7^e sur 15

Equipes mixtes :

M11 : 2^e sur 14

Le président souligne aussi que le club a deux joueurs engagés dans l'Académie de Volleyball de Genève, leur permettant ainsi de pratiquer le sport-étude. Il s'agit de Joshua Olobi et de Nora Galletto. Il les félicite vivement.



4. Présentation des comptes et rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

Le président passe la parole au trésorier Bernard Riedweg pour la présentation des comptes de l'exercice. Ce dernier se termine avec une perte de CHF 1'788,20, qui est sans conséquences en soi, si ce n'est que notre capital n'est pas bien élevé.

Le trésorier passe en revue certains comptes et répond à quelques questions. Dans les grandes lignes, les charges des équipes ont augmenté, pour une charge totale de CHF 76'450,90 (budgétisé : CHF 69'300.-) mais sont compensées par des charges inférieures dans les autres domaines : seulement CHF 8'261,23 pour les charges du club (budgétisé : CHF 13'326.-) et CHF 471,85 pour la promotion (budgétisé : CHF 1'200.-).

Les recettes ont été dans la fourchette prévue, avec CHF 45'385.- de cotisations rentrées (budgétisé : CHF 40'000.-) et CHF 38'010,78 de recettes du club (budgétisé : CHF 42'700.-).

Le trésorier souligne qu'une erreur de facturation de l'association faîtière a été découverte, après le bouclage, qui est déjà corrigée, et sans elle il n'y aurait pratiquement pas eu de perte durant cet exercice.

Le bilan et les comptes sont également mis à disposition des membres présents sous forme de copies papier.

Les membres n'ayant plus de questions, la parole est passée à Jean-Daniel Reymond qui présente le rapport des vérificateurs des comptes en leur absence.

Le rapport conclut que les comptes sont conformes à la réalité et bien tenus. Les vérificateurs recommandent d'accepter les comptes.

Le président remercie le trésorier et les vérificateurs et souligne combien il est important pour lui de pouvoir compter sur leur excellent travail afin d'assurer au club des bases saines.

5. Approbation des rapports et des comptes

Mis aux voix, l'ensemble des rapports sont acceptés par les membres à l'unanimité moins trois abstentions.

Le président et le trésorier remercient les membres pour leur confiance. Il rappelle aux membres que l'acceptation des rapports, des comptes et des vérificateurs des comptes donnent ainsi décharge au comité pour sa gestion de la saison qui vient de s'écouler.

6. Présentation de la saison prochaine

Le président présente la nouvelle saison. Il informe les membres que le club disposera de 3 nouveaux entraîneurs dès la saison prochaine, qui sont déjà entrés en fonction, à savoir Fernando Aguila Garcia, qui va reprendre les M20 et la 2^e Ligue masculine, Nicolas Walter qui va reprendre les M18 féminines, et Andrew Young qui va reprendre les M20 féminines. Par ailleurs, Nicolas et Andrew géreront ensemble le groupe Promotion pour les joueuses M18 et M16 débutantes.

Il informe les membres que dans le même temps, notre entraîneur principal et coordinateur du mouvement sportif Fahed El Bahri nous quitte pour rejoindre comme adjoint l'équipe de Ligue Nationale A du Chênois Genève Volleyball.

Pour suivre sa présentation, il mentionne que nous allons à nouveau vivre des saisons compliquées en raison de changements de salles. Si nous récupérerons prochainement l'école de Mécanique, en revanche nous perdons la salle de Liotard qui sera remplacée par l'école de Budé, en raisons de lourds travaux de rénovation.

Les soucis ont commencé tout de suite, la Ville de Genève s'étant trompée dans l'octroi de la salle de remplacement en ne nous donnant qu'une demi-salle. La résolution de ce problème est en cours.

Par ailleurs, nous avons à nouveau les effectifs suffisants pour inscrire à nouveau une équipe masculine en ligue régionale. Comme la 3^e Ligue a été supprimée pour le moment, cette nouvelle équipe sera en 2^e ligue.

Autre succès, le VBC Etoile-Genève sera inscrit dans toutes les catégories de jeunes avec au moins une équipe.

Le président souligne que les noms des catégories ont d'ailleurs changé cette année, la Fédération ayant décidé de s'aligner sur les normes internationales. Nous aurons donc désormais des catégories M12, M14, M16, M18 et M20 tant chez les filles que les garçons.

Autre nouveauté, nous allons tenter de relancer notre camp d'été pour les vacances 2025. Il sera organisé selon le principe premier inscrit, premier servi, le paiement faisant office de validation de l'inscription. Il sera organisé conjointement avec le VBC PEPS Versoix. Les détails ne sont pas encore connus, son organisation sera mise en place durant les prochaines semaines et le lancement des inscriptions sera dès mi-janvier prochain.

Les vendredis soirs aux Ouches, nous organiserons des entraînements thématiques ou spécifiques, transversaux pour les équipes. Cette nouveauté sera mise en place progressivement.

Par ailleurs, nous allons ouvrir à nouveau une boutique du club cette saison. Certains articles seront disponibles directement, d'autres seront vendus sous forme de souscriptions. Le président propose aux membres un petit scoop avec certains des articles prévus.



Parmi d'autres objectifs encore, le comité souhaiterait pouvoir accueillir, probablement dès la saison 2025-2026, des manches de championnats genevois. Pour cela, il faudra pouvoir disposer de la salle de l'école de Mécanique.

Le président conclut en rappelant aux membres que les compétitions commencent à nouveau très tôt cette saison et qu'il faudra être rapidement opérationnel dans les groupes. Il souligne également que nous aurons de nouveaux maillots – pour les voir, il suffit d'aller sur notre page Instagram.

Début des championnats Juniors d'Automne :

- 14 septembre : M18 F et M18 M
- 15 septembre : M20 F
- 21 septembre : M16 F et M16 M
- 5 octobre : M20 M
- 12 octobre : M14 M+F

Début des championnats Juniors Open :

- 1^{er} novembre : M18 M
- 2 novembre : M16 F et M16 M
- 3 novembre : M20 F
- 9 novembre : M18 F
- 8 décembre : M20 M

Championnats Régionaux : dès le lundi 6 octobre

Les membres posent encore quelques questions auxquelles le président répond.

7. Elections du président, du trésorier, des membres du comité et des vérificateurs des comptes

Le président nous rappelle que nos statuts prévoient que le président et le trésorier sont les seuls qui sont élus à leur fonction. Les autres membres du comité sont élus en bloc et peuvent se répartir à leur convenance les fonctions nécessaires.

Il commence par demander si dans la salle, un membre serait intéressé de venir nous aider ou de participer aux travaux du comité. Aucun membre ne s'annonce.

Il propose la composition suivante du comité pour la saison 2024-2025 :

- Président : Thierry LUGEON
- Trésorier : Bernard RIEDWEG
- Responsable de l'arbitrage : Amandine KELLER
- Ressources humaines : Jean-Daniel REYMOND
- Coordinateur technique : Nicolas WALTER
- Administration : Andrew YOUNG

Vérificateurs des comptes : Jean-Luc OESTREICHER (premier vérificateur) et Olivier FAVRE (second vérificateur), Roland JOST (suppléant).

Le comité est élu par acclamation.

8. Approbation du budget et des cotisations pour la saison 2024-2025

Le trésorier nous présente tout d'abord la proposition de cotisations pour la saison à venir. Elles sont inchangées, hormis que le comité propose d'introduire une catégorie intermédiaire pour les jeunes entre 20 et 25 ans pour que l'augmentation à la cotisation adulte ne soit pas trop brutale d'un coup, pour un moment de CHF 450.-. Les cotisations pour la saison prochaine seront donc les suivantes :

- | | |
|--|-----------|
| - Adultes (2000 et plus âgés) : | CHF 550.- |
| - Adultes (2000-2005) : | CHF 450.- |
| - Adultes (2005 et plus âgés sans licence) : | CHF 260.- |
| - Juniors (2006-2014) : | CHF 350.- |
| - Enfants (2015 et plus jeunes) : | CHF 260.- |

Le trésorier nous présente le budget détaillé. Il est distribué sous format papier aux membres présents. Il n'y a pas de changement majeur par rapport à la saison qui vient de se terminer. On espère toutefois un peu plus de membres vu qu'on aura une équipe de plus dans le club.

Les membres présents n'ont pas de questions. Mises aux voix, le montant des cotisations et le budget sont approuvés à l'unanimité.

9. Modification des statuts

L'évolution des procédures engendrent occasionnellement des modifications structurelles que nous devons reporter dans nos statuts. Cela engendre quelques modifications mineurs mais nécessaires.

Le VBC Etoile-Genève doit également se conformer à la loi en vigueur. Deux corrections sont sollicitées à ce titre. Le président passe la parole à notre administrateur Andrew Young pour la présentation de ces éléments.

Article 4 - Admission

Les demandes d'admissions n'ont plus besoin de comprendre une copie de pièce d'identité, car les membres licenciés doivent valider désormais eux-mêmes leurs coordonnées dans le Volley Manager. L'alinéa c) peut donc être supprimé.

Les licences ne nécessitent plus une photo passeport. Par conséquent, l'alinéa c) peut être supprimé également.

Teneur de l'article corrigé :

1. La demande d'admission doit être faite sur le formulaire officiel. Pour les personnes mineures ou sous tutelle, la signature du répondant légal ou du détenteur de l'autorité parentale est nécessaire.
2. Le comité préavisé à titre provisoire les admissions qui sont validées lors de l'assemblée générale suivante.

Le 2^e paragraphe est également rectifié. En effet, le Code Civil à l'article 65 régit spécifiquement et avec primauté que seule l'assemblée générale possède le droit d'admettre des nouveaux membres.

Cela contraint de modifier les articles suivants :

Article 3, alinéa 1 : nouvelle teneur :

1. Obtient le statut de membre ordinaire celui dont la demande d'admission a été préalablement approuvée par le comité à titre provisoire, dont la demande est validée en assemblée générale, et qui s'est acquitté de sa cotisation.

Article 13, nouvel alinéa :

10. Approuve les nouveaux membres préavisés favorablement par le comité (les alinéa suivants, anciennement de 10 à 13, sont décalés de 11 à 14).

Article 19, alinéa 3 : nouvelle teneur :

3. Il administre les membres (préavisé les demandes d'admissions de nouveaux membres, ...) - reste inchangé.

Article 5 – Cotisation

Afin de protéger les finances du club, le comité souhaite inclure un article précisant que les licences ne seront commandées qu'une fois la cotisation encaissée. Cette mesure est indispensable pour prévenir les pertes occasionnées par la commande de licences pour des membres qui font par la suite défaut dans le paiement de leurs cotisations.

Article 5, nouvel alinéa :

7. Pour les joueurs licenciés, la cotisation doit impérativement être payée avant la commande d'une licence de jeu.

De même, le délai de paiement offert par les statuts est trop long. En effet, le club doit disposer de capacités financières dès la reprise en septembre pour pouvoir faire face à ses besoins de trésorerie. Par conséquent, l'alinéa 3 du même article doit être modifié comme suit :

Elle est due au plus tard 30 jours après la reprise des activités sportives à la rentrée scolaire.

Il est précisé que ces corrections ne seront appliquées qu'à partir de la saison 2025-2026, car il est trop tard pour les appliquer cette année.

Article 13 – Convocation

L'article 13, alinéa 6 ne respecte pas la loi. En effet, le Code Civil précise à l'article 64 alinéa 3 qu'un cinquième des membres suffit pour demander la tenue d'une assemblée générale extraordinaire. Nous devons donc corriger nos statuts dans ce sens.

Article 13, alinéa 6 – nouvelle teneur :

6. À la demande écrite d'un cinquième des membres ayant le droit de vote... (reste inchangé).

Pour autant que ces modifications soient acceptées, l'article 26 sera également modifié, puisqu'il conviendra de lui ajouter la date des modification votées.

Les membres n'ont pas de questions et les modifications sont acceptées en bloc à l'unanimité.

10. Propositions individuelles

Les statuts du club prévoient que les membres peuvent faire des propositions en assemblée générale à condition de les transmettre dans un délai prescrit par la convocation.

Aucune proposition n'est parvenue au comité dans le délai prescrit.

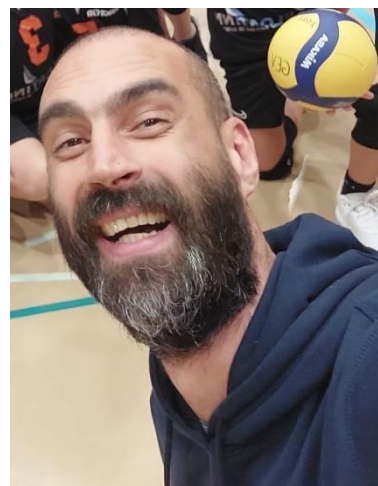
11. Informations diverses et fin de l'assemblée

Au cours de ces dernières années, Fahed a reprise et remis en route le club, après le départ du précédent président. Président du club de mai 2014 à octobre 2020, il a ensuite été responsable technique encore jusqu'à cette saison. Bien entendu, pendant tout ce temps, il a également entraîné de nombreuses équipes et mené de nombreuses actions dans le cadre du développement du volley.

Le comité propose à l'assemblée de nommer Fahed membre d'honneur en guise de remerciement pour tout le travail accompli pour le club. L'assemblée le nomme par acclamations.

Le président conclut en remettant un cadeau à Fahed, en le remerciant officiellement au nom du club et des membres pour tout son temps et son travail, et en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions, où nous ne manquerons pas d'aller le voir à l'œuvre.

Pour terminer cette assemblée, le président adresse encore deux appels à l'ensemble des membres. En effet, le club manque d'arbitres, nous devons donc présenter plusieurs candidats lors des cours qui auront lieu prochainement. Les inscriptions sont jusqu'à mi-septembre.



La responsable du dicastère, Amandine Keller, précise en réponse aux questions la manière dont fonctionnent les cours (en distanciel principalement), le temps nécessaire, l'investissement et l'engagement que cela représente. Elle souligne notamment qu'il faut avoir 16 ans révolus au 1^{er} septembre.

Par ailleurs, le président mentionne également que nous cherchons toujours à développer nos activités et à renforcer notre encadrement des équipes. À ce titre, le club propose aux membres qui souhaiteraient se lancer dans une carrière d'encadrant de participer aux formations prévues par Jeunesse & Sport et peut participer aux coûts que cela représente. Le club cherche aussi des personnes qui seraient disposées à aider les entraîneurs actuels des équipes M12 et M14, qui sont trop peu nombreux pour les effectifs existants.

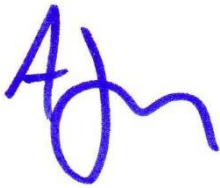
Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès de notre nouveau coordinateur technique Nicolas Walter.

Il remercie les personnes présentes de se faire les messagers du comité au sein de leurs équipes respectives.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président clôt l'assemblée à 13h45 et remercie les participants pour leur patience.

Il leur propose de se retrouver maintenant dans la salle de sport voisine pour le tournoi interne du club.

Pour le procès-verbal :



Andrew Young
Administration du club

Genève, le 26 août 2024

Comptes de la saison 2023-2024

Bilan

VBC Etoile Genève Bilan 2023-2024

Libellé	Actif	Libellé	Passif
Compte postal	1 213,66	Capital	3 002,86
Matériel	1,00	<i>Bénéfice</i>	
perte	1 788,20		
Totaux	3 002,86		3 002,86

	Budget 2023-2024	Comptes 2023-2024
Charges		
Equipes		
Location de salles	4 400,00	3 100,00
Location salles ville pour juniors	5 700,00	5 700,00
Licences	6 000,00	5 515,00
Arbitrage	2 200,00	4 520,00
Transports		0,00
Assurances sociales Entraîneurs	9 000,00	10 024,20
Remplacement entraîneurs		200,00
Indemnités JS		0,00
Dédomagements entraîneurs	39 000,00	44 789,70
Cours entraîneurs	500,00	1 002,00
Académie de volley	1 000,00	350,00
Feuilles de matches		
Amendes		0,00
Inscription Coupe, Tournois	500,00	100,00
Inscriptions en championnats	1 000,00	1 150,00
Sous-total	69 300,00	76 450,90
Club		
Cotisation swissvolley	900,00	270,00
Cotisation SVRG et frais SVRG	4 000,00	4 099,50
Points SVRG		
Assurances	226,00	226,00
Règles et documents officiels		
Affranchissements		
Frais administratifs	200,00	121,90
Maillots et tenues vestimentaires	5 000,00	3 018,83
remboursement cotisation		525,00
Championnat suisse	1 000,00	0,00
Matériel	2 000,00	0,00
Camp d'été		0,00
Sous-total	13 326,00	8 261,23
Promotion club		
Assemblée générale		
Hébergement site internet	200,00	212,85
Tournoi interne	1 000,00	0,00
Cadeaux, remerciements		0,00
Divers		259,00
Sous-total	1 200,00	471,85
Total	83 826,00	85 183,98
Recettes		
Equipes		
Cotisations et licences	35 000,00	45 385,00
Maillots	5 000,00	
Sous-total	40 000,00	45 385,00
Club		
Subvention Ville de Genève	12 000,00	15 000,00
Subvention en nature pour salles juniors	5 700,00	5 700,00
subventions J+S	15 000,00	11 550,78
Subvention fond d'aide au sport	10 000,00	0,00
Camp d'été		0,00
Sponsoring général		5 000,00
Produit d'intérêt		0,00
RHT		0,00
Vente training		0,00
Dons et divers		760,00
Sous-total	42 700,00	38 010,78
Total	82 700,00	83 395,78
Bénéfice :	-1126,00	-1788,20



Volleyball Club Etoile-Genève

5 Avenue de Feuillasse
1217 Meyrin
info@vbcgeneve.ch

Rapport des Vérificateurs aux Comptes

A l'Assemblée générale du Volleyball club Etoile-Genève

Genève, le 21 août 2024

Mesdames, Messieurs,

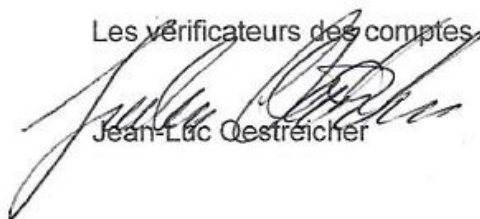
En notre qualité de contrôleurs aux comptes de notre association, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 31 juillet 2024.

Nous avons constaté :

- que le bilan et le compte de résultats concordent avec la comptabilité
- que la comptabilité est tenue avec exactitude
- que l'association Etoile-Genève a réalisé une perte de CHF 1788.20 durant l'exercice 2023 – 2024

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis en remerciant le trésorier et le comité pour le travail fourni.

Les vérificateurs des comptes


Jean-Luc Qestreich


Olivier Favre

	Comptes 2023-2024	Budget 2024-2025
Charges		
Equipes		
Location de salles	3 100,00	4 400,00
Location salles ville pour juniors	5700	5 700,00
Licences	5 515,00	7 000,00
Arbitrage	4 520,00	4 000,00
Transports	0,00	
Assurances sociales Entraîneurs	10 024,20	10 000,00
Assistants entraîneurs	200,00	
Indemnités JS	0,00	
Dédomagements entraîneurs	44 789,70	52 000,00
Cours entraîneurs	1 002,00	1 200,00
Académie de volley	350,00	350,00
Feuilles de matches / électronique		500,00
Amendes	0,00	
Inscription Coupe, Tournois	100,00	200,00
Inscriptions en championnats	1 150,00	1 500,00
Sous-total	76450,90	86850,00
Club		
Cotisation swiss volley	270,00	300,00
Cotisation SVRG et frais SVRG	4 099,50	4 000,00
Points SVRG		
Assurances	226,00	226,00
Règles et documents officiels		
Affranchissements		
Frais administratifs	121,90	300,00
Achat de tenues et matériel à revendre		2 000,00
Maillots et tenues vestimentaires	3 018,83	6 500,00
remboursement cotisation	525	
Championnat suisse	0,00	1 000,00
Matériel	0,00	2 000,00
Camp d'été	0,00	15 000,00
Sous-total	8261,23	31326,00
Promotion club		
Assemblée générale		50,00
Hébergement site internet	212,85	220,00
Tournoi interne	0,00	300,00
Cadeaux, remerciements	0,00	300,00
Divers	259,00	700,00
Sous-total	471,85	1 520,00
Total	85 183,98	119 696,00

Recettes		
Equipes		
Cotisations et licences	45 385,00	50 000,00
Sous-total	45 385,00	50 000,00
Club		
Subvention Ville de Genève	15 000,00	15 000,00
subvention en nature pour salles juniors	5700	5 700,00
subventions J+S	11 550,78	15 000,00
Subvention fond d'aide au sport	0,00	10 000,00
Camp d'été	0,00	16 000,00
Sponsoring général	5000	6 000,00
Produit d'intérêt	0,00	
	0,00	
Vente de matériel et tenues	0,00	2 000,00
Dons et divers	760,00	
Sous-total	38 010,78	69 700,00
Total	83 395,78	119 700,00
Bénéfice :	-1788,20	4,00



Composition du Comité pour la saison 2024-2025 :

Président	LUGEON Thierry Avenue de Feuillasse 5, 1217 Meyrin 078.625.77.19 – thierrylugeon@hotmail.com
Trésorier	RIEDWEG Bernard Chemin de Champ-Devant 6, 1233 Bernex 079.758.56.79 – b-b.riedweg@bluewin.ch
Administration	YOUNG Andrew Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève 079.213.46.04 – 60young@gmail.com
Coordinateur technique	WALTER Nicolas Chemin de Carabot 29, 1233 Bernex 079.487.97.79 – nicolas.volley@walterian.ch
Ressources humaines	REYMOND Jean-Daniel Chemin Dottrens 53, 1256 Troinex 079.477.24.86 – jean_daniel_reymond@hotmail.com
Arbitres	KELLER Amandine Avenue du Devin-du-Village 7, 1203 Genève 079.139.53.37 – amandine.keller@outlook.com
Adresse officielle du club	Volleyball Club Etoile-Genève p.a. Thierry Lugeon, avenue de Feuillasse 5, 1217 Meyrin 079.213.46.04 - info@vbcgeneve.ch

Vérificateurs des comptes pour la saison 2024-2025 :

Premier vérificateur :	OESTREICHER Jean-Luc
Second vérificateur :	FAVRE Olivier
Suppléant :	JOST Roland

Genève, le 24 août 2024



Entraîneurs pour la saison 2024-2025 :

M12 et M14 M16 F et L3 F	VELASCO MEJIA Edwin Andrés Chemin du Vieux-Bureau 52, 1217 Meyrin 076.625.22.28 – andresvelasco277@gmail.com
M12 et M14	CONDE Graziella Chemin de la Vendée 29, 1213 Petit-Lancy 078.925.45.23 – graziella.cuzzupia@hotmail.ch
M18 F et Promotion F	WALTER Nicolas Chemin de Carabot 29, 1233 Bernex 079.487.97.79 – nicolas.volley@walterian.ch
M20 F et Promotion F	YOUNG Andrew Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève 079.213.46.04 – 60young@gmail.com
M16 M	PACHECO HERNANDEZ Julian Rue des Eaux-Vives 21, 1207 Genève 078.811. 63.81 – raeljuto8@gmail.com
M18 M	BARBOS Ion Rue des Rois 4, 1204 Genève 079.859.16.52 – ion.barbos1974@gmail.com
M20 M et L2 M	AGUILA GARCIA Fernando Route de Chancy 15, 1213 Petit-Lancy 079.107.03.85 – feagleg@gmail.com
MR1	JOST Roland Chemin des Marettes 5, 1293 Bellevue 078.776.56.69 – rljost@bluewin.ch
Initiation adultes	LAURENTT HERRERA Graciela Avenue de Feuillasse 5, 1217 Meyrin 078.762.55.50 – gracielalaurentt@hotmail.com

Genève, le 24 août 2024



Planning des entraînements pour la saison 2024-2025 - Valable dès le 26 août 2024

Situation au 20 juin 2024

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI			VENDREDI		
Ecole des Ouches	CO Cayla	Ecole des Ouches	Ecole de Budé	Ecole des Ouches	CO Cayla	Ecole des Ouches	CO Cayla	Mécanique	CC Chavanne	Les Ouches	CO Cayla
16h00		16h00		16h00		16h00		16h00		16h00	
16h30		16h30		16h30		16h30		16h30		16h30	
17h00		17h00		17h00	M11 & M14 mixtes Andrés, Graziella	17h00		17h00		M14 mixtes Andrés, Graziella	
17h30		17h30		17h30		17h30		17h30		17h30	
18h00		18h00		18h00		18h00		18h00		18h00	
18h30		18h30	M16 M Julian	18h30		18h30		18h30		18h30	M16 M Julian
19h00	M16 F Andrés	19h00	M18 F Nicolas	19h00	Promotion F Andrew, Nicolas	19h00		19h00		19h00	
19h30		19h30		19h30		19h30		19h30		19h30	
20h00		20h00		20h00		20h00		20h00		20h00	
20h30		20h30		20h30		20h30		20h30		20h30	
21h00		21h00	L3 F Andrés	21h00	L3 M Fernando	21h00		21h00		21h00	
21h30		21h30		21h30		21h30		21h30		21h30	
22h00		22h00		22h00		22h00		22h00		22h00	
22h30		22h30		22h30		22h30		22h30		22h30	

Equipes minivolley et Kid's

M11 2014 – 2017	M14 2012 – 2014
--------------------	--------------------

Equipes juniors SEC I

M16 2010 – 2011	M18 2008 – 2009
--------------------	--------------------

Equipes juniors SEC II

M20 2006 – 2007	M23 2003 – 2005
--------------------	--------------------

Jusqu'au 16.9
remplacé par
Sécheron





STATISTIQUES SAISON 2023-2024

Nombre de membres :

Nombre de membres :	154			
Dont femmes :	94	Dont jeunes : 84	Dont adultes : 10	Licences : 82
Dont hommes :	58	Dont jeunes : 38	Dont adultes : 20	Licences : 44

Communes de domicile des membres :

Genève :	68	(44%)
Vernier :	26	(17%)
Lancy :	11	(7%)
Le Grand-Saconnex :	8	(5%)
Carouge :	5	
Bernex :	4	
Versoix :	4	
Meyrin :	3	
Autres (1 ou 2 membres) :	20	
France :	5	

Nationalités des membres :

Suisse :	105	(68%)
France :	8	(5%)
Portugal :	7	
Italie :	5	
Afghanistan :	5	
Ukraine :	3	
Bolivie :	3	
Espagne :	2	
Philippines :	2	
Turkménistan :	2	
Autres (1 membre) :	12	

Ne tient pas compte des double-nationaux – Tous les continents sont représentés.



PARTENAIRES SAISON 2023-2024

Notre partenaire Infomaniak à Genève finance nos tenues de sport depuis cette saison. Un immense merci pour leur soutien !



Le Fonds Cantonal de l'aide au sport soutient le VBC Etoile-Genève depuis sa création.



La Ville de Genève est un des partenaires principaux du club, grâce à leur soutien financier ainsi que par la mise à disposition de plusieurs salles de sport. Relevons que la Ville nous accorde la gratuité de la location pour les activités destinées aux jeunes.



La Ville de Vernier soutient nos membres par ses chèques Famille. Nous avons des liens importants avec cette commune qui partage avec la Ville de Genève la région de Châtelaine.

Jeunesse & Sport est un organe de la Confédération, dépendant de l'Office Fédéral du Sport (OFSP), qui soutient la formation des encadrants et qui indemnise les associations dont les entraîneurs sont diplômés de leur structure. À ce titre, c'est un soutien majeur de notre club.

